

## Voitures électriques

# Enfin une proposition de loi pour mieux informer les acheteurs

Paris, le 4 octobre 2023 – L’insuffisance d’informations délivrées au moment de l’achat ou aux bornes de recharge publiques, un sujet largement relayé par les sympathisants de la Ligue de Défense des Conducteurs qui ont acheté un véhicule électrique. Aussi notre association applaudit-elle à la proposition de loi de Dino Cinieri, député de la Loire, qui appelle à plus de transparence.

« Garantir une parfaite transparence lors de la transaction, qu’elle consiste à acquérir une voiture électrique ou à simplement « faire le plein de watts » dans les stations-service ou tout autre réseau permettant de recharger son véhicule », ainsi se résume le projet de loi (n° 1368) déposé par le député de la Loire Dino Cinieri et cosigné par vingt-sept autres parlementaires.

Un projet cher à la Ligue de Défense des Conducteurs qui, en juin, avait notamment identifié quatre failles importantes dans l’information délivrée aux acheteurs de ce type de véhicules ou aux bornes de recharge. « Les voitures électriques que l’Europe nous impose d’ici à 2035 ne répondent déjà pas aux attentes d’une large part des Français, ce n’est pas en délivrant des informations incomplètes ou trop favorables, voire en n’en délivrant pas, qu’ils changeront d’avis, déplorait alors Nathalie Troussard, Secrétaire générale de l’association.

La voix de la LDC a donc été entendue. « En tant que député, j’ai été alerté, à plusieurs reprises ces derniers mois, des difficultés rencontrées par des habitants de ma circonscription qui venaient de faire l’acquisition d’une voiture électrique, explique Dino Cinieri, auteur de la [proposition de loi](#). Au-delà du côté « épique » de longs déplacements effectués par certains, qui n’avaient pas le bon embout pour procéder à des recharges sur autoroute, tous m’ont fait part du défaut d’information auquel ils sont confrontés de la part des constructeurs au moment de l’achat – temps de recharge de la batterie à 100 % ou durée de vie garantie de la batterie, par exemple – comme des distributeurs d’énergie lorsqu’ils font « le plein de watts » qu’il s’agisse du prix du KWh qui n’est pas affiché ou du prix total d’un plein qu’il paye et qu’ils ne connaîtront qu’un mois plus tard à réception de leur facture. »

Lors de la réunion du 3 octobre qui s’est déroulée en présence des députés et des représentants des médias au palais Bourbon, le député Cinieri s’est adressé au gouvernement : « J’attends avant tout de la cohérence et de la transparence. On incite les particuliers à passer au véhicule électrique. Soit. Mais alors, il faut leur donner les moyens de

*les acheter – les voitures électriques sont vraiment trop chères ! – et de les utiliser en en connaissant, à tout moment, le coût. Or, tout semble fait pour que le véhicule électrique reste confiné à une certaine élite urbaine ou à quelques happy few, peu soucieux de leur portemonnaie. Oui à une démocratisation qui va de pair avec les besoins et les possibilités de chacun. Et, reste bien sûr l'épineuse question de la production – en quantité suffisante ! – et du prix de l'électricité... ! Donc, je souhaite que le gouvernement permette l'adoption de ma proposition de loi, qui relève du plus simple bon sens, dans les meilleurs délais ! »*

**La Ligue de Défense des Conducteurs et ses sympathisants, eux aussi partisans du bon sens, attendent beaucoup de cette proposition de loi qui va dans l'intérêt des consommateurs. Nous voulons croire que l'initiative du député Dino Cinieri débouchera rapidement sur une législation ferme et précise qui permettra d'acquérir un véhicule électrique en disposant de toutes les informations pertinentes, que ce soit au moment de l'achat ou à l'usage.**

